

Autriche, la Belgique fait pour la Prusse. De graves événements se préparent. Les yeux sont tournés vers l'Orient. Voici ce qui s'est dit et dans le National...

La question d'Orient, déjà si grave et si inquiétante, a été traitée dans la conférence dans les limites de l'empire turc, s'est encore compliquée depuis quelques jours par les nouvelles reçues de la Perse et de l'Inde...

L'Angleterre ne se fait plus illusion; elle se croit menacée dans ses colonies; elle voit toute sa force et sa richesse. La Canada lui échappe, les indigènes du cap de Bonne-Espérance lui font la guerre...

Les affaires religieuses du duché de Posen sont loin de toucher à une solution, car le clergé catholique persiste non seulement dans sa résistance à l'autorité temporelle...

Le maréchal Soult se mettra en route pour Paris aussitôt après sa réception triomphale à Liverpool. Les journaux anglais nous ont déjà appris que la population toute entière de cette ville se proposait d'aller à la rencontre du maréchal...

En Portugal, les partisans de don Miguel occupent presque entièrement la province des Algarves, ou Remède du rassemblement ses forces. Le bruit court aussi qu'il se fera bientôt une nouvelle tentative pour rétablir la charte de don Pedro...

Le roi de Suède est assés gravement indisposé à la suite d'une chute de cheval. Tandis que l'empereur Nicolas reçoit à Toplitz les hommages de ses augustes confrères, voici le fait que publie sans commentaires un journal censuré d'Allemagne...

Nous recevons un relevé parfaitement exact des forces navales de la France. La France compte 11 vaisseaux de ligne de première classe, portant 126 canons...

Commerce, le Fryelland, le Louis XII, la Ville-de-Paris. Vaisseau de 86 canons, portant 100 canons: Le Léna, le Foudroyant, le Diadème, le Magnifique, le Saint-Pierre, le Neptune, l'Algérie, le Suffren, le Jupiter, le Tago, l'Hercule, le Jemmappe, le Pléurus, le Duguay-Trouin, l'Amiral, le Turénne, le Henry IV, le Navarin, l'Ajax, le Bacchante, l'Éole.

Vaisseau de 82 canons; le Tourville, le Vétéran, le Triton la Couronne, le Breslav, le Nestor, le Marengo, le Trident, le Scipion, la Ville-de-Marseille, l'Orion, le Superb, l'Alger, le Généreux, le Dupleix, le Bayard, l'Alexandre, l'Arthéme, le Fontenay, l'Inflexible, le Diamant, l'Éclair, le Jean-Bart.

Classe de troisième de la ligne porte à bord quatre obusiers de 80, dits à la Paix-hans. Toutes les frégates de première classe en porteront deux; les bateaux à vapeur de la force de 160 chevaux en auront trois; les frégates de deuxième et troisième classe, les sloops et les bricks porteront quatre obusiers de 30. Tous ces bâtiments sont en état parfait d'équipement...

Le 30 Sept. Joseph Gustave Alphonse enfant de C. Mondelet Ecr. âgé de 4 mois et 25 jours. MONTREAL, L'AVIS PUBLIC est par le savoir: Les présents, cy-dessous mentionnés ont été saisis et sont venus aux enchères publiques...

FIEN FACIAS. MONTREAL SAVOIR: OLIVIER FRECHETTE de la cité et district de Montréal, maître municipal et entrepreneur, demeurant à Montréal, rue de la Monture, ci-dessous mentionnés ont été saisis et sont venus aux enchères publiques...

R. DE ST. OURS, Sherifs. Bureau du Sherif, 28 Sept. 1838. AVIS. Le Soussigné, marchand tailleur, offre ses remerciements au public en général, et en particulier aux messieurs qui ont bien voulu honorer de leur encouragement...

NOTICE. TOUTES PERSONNES qui ont des réclamations contre la succession de feu TOUSSAINT CASIMIR BOUCQUET, en son vivant marchand à St. Cyrilien, sont priées de présenter au soussigné...

AVIS. LES ENGINES du BATEAU-A-VAPEUR les Sources de Yvernes, seront vendus par ENCAN PUBLIC le 28 OCTOBRE prochain, à l'office des Soussignés. JOHN MOLSON & FILS. Venez marché. Montréal 1 Octobre 1838.

AVIS. SOUS peu de jours sera en vente chez M. FABRE: Procès entre M. A. Tessier et Michel Tétro. AVIS. MR. H. LIONAIS (No. 61, vis-à-vis le Palais de Justice) vient de recevoir son assentiment ordinaire étendu de MARCHANDISES D'AUTOMNE, parmi lesquelles se trouvent une grande variété de DRAPS de largeur et CASIMIRS des couleurs et patrons les plus à la mode.

AVIS PUBLIC. MONTREAL SAVOIR: OLIVIER FRECHETTE de la cité et district de Montréal, maître municipal et entrepreneur, demeurant à Montréal, rue de la Monture, ci-dessous mentionnés ont été saisis et sont venus aux enchères publiques...

tement et sont retournés à Hasselt. Le roi de son côté est parti pour Bruxelles. AVIS. LE PUBLIC est prévenu que le bateau à vapeur le CIGNE, nouvellement construit et commandé par le Capitaine PACAUD, doit voyager régulièrement entre Montréal et Chambly...

AVIS. ON prévient le public que le Trois-Rivières, Capitaine CORRE, fera régulièrement deux fois la semaine un voyage entre Montréal et Chambly. Les jours de départ seront le MARDI et le VENDREDI. Ce bateau à vapeur arrêtera aux Ports intermédiaires des deux rives...

AVIS. A VENDRE OU A LOUER. UNE TERRE située dans la paroisse de MASCOUCHE de LACHENAY, contenant onze arpents de front sur 30 de profondeur, avec une superbe MAISON de 30 pieds de front sur 25 de profondeur...

AVIS. LE SOUSSIGNÉ à l'honneur de prévenir ses amis, tant de la ville que de la campagne, et le public en général, qu'il tient présentement sa MAISON DE PENSION, en l'ancienne demeure de M. ROBITAILLE, rue Ste. Thérèse, près le marché neuf et le palais de Justice...

AVIS. LES PERSONNES qui ont des réclamations contre M. FREDERICK GLACKMEYER sont averties de les présenter, sans délai, au soussigné, vis-à-vis M. THOUVENOT, Apo-thicaire. AVIS. UNE MAISON EN PIERRE, située en la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, de trente six pieds sur trente, avec mansardes bien finies...

AVIS. ETUDE DE NOTAIRE. LE SOUSSIGNÉ ayant été dernièrement admis à pratiquer comme NOTAIRE, prévient le Public, qu'il a fixé son ETUDE dans la Maison de pierre, occupée comme Salle d'audience, au village de Berthier, où il sera toujours prêt à rédiger les actes qui lui seront confiés, soit en anglais ou en français...

AVIS. MAISON A LOUER. LA RIVIERE DES PRAIRIES LA PREMIERE MAISON contre l'Église, spacieuse ayant CINQ APPARTEMENTS et une bonne ÉCURIE. Pour les conditions qui sont LIBÉRALES s'adresser à la Propriétaire. Veuve JOSEPH LAGARDE. —St. Joseph 16 août 1838.

AVIS. UN JEUNE HOMME, d'une famille respectable de Montréal, désirerait se placer comme commis, dans un magasin, soit en ville, soit à la campagne, dans le Bas ou dans le Haut-Canada. Il possède les deux langues, surtout le français, et jouit d'une bonne réputation...

AVIS. MESSRS. Les Marchands et le public en général sont prévenus que l'on se charge à l'imprimerie du Temps, de l'impression de toutes sortes d'ouvrages, tels que cartes, adresses, affiches, billets, catalogues, factures, prix courans, relevés, tableaux statistiques, blancs de toutes sortes, et en somme de tout ce qui concerne la typographie, en français ou en anglais, à des conditions libérales...

AVIS. MESSRS. Les Marchands et le public en général sont prévenus que l'on se charge à l'imprimerie du Temps, de l'impression de toutes sortes d'ouvrages, tels que cartes, adresses, affiches, billets, catalogues, factures, prix courans, relevés, tableaux statistiques, blancs de toutes sortes, et en somme de tout ce qui concerne la typographie, en français ou en anglais, à des conditions libérales...

LIBRAIRIE DE E. R. FABRE. Rue St. Vincent. LE SOUSSIGNÉ, très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu depuis QUINZE ANS de ses nombreux pratiques, a l'honneur de leur rappeler qu'il a toujours en main une COLLECTION Considérable de LIVRES FRANÇAIS, comprenant des Livres de PIÉTÉ, LITTÉRATURE, HISTOIRE, DROIT, &c.

UN GRAND Assortiment de GRAVURES, PAPIERS, LIVRES Blancs, &c. &c. Le tout à vendre à des prix EXTREMEMENT réduits. Le Soussigné a aussi l'honneur de prier celles qui lui sont endettées depuis longtemps de vouloir bien venir solder leurs COMPTES. E. R. FABRE. —Montréal 18 Juillet, 1838.

LEÇONS DE FRANÇAIS. N. MONSIEUR de cette ville, avantageusement connu par ses connaissances philologiques, se propose d'aller donner des LEÇONS DE FRANÇAIS à domicile. S'adresser au bureau de cette feuille. Montréal, 25 juillet 1838. —1. o.

DRAP FIN et COMMUN de couleur assortie, le contenu de 27 BALLES et CAISSES. JEAN BRUNEAU. 20 Juillet 1838. TOILE et ÉTOFFE du PAYS différents QUALITÉ. JEAN BRUNEAU. —25 Juillet 1838.

A VENDRE. PAR LES SOUSSIGNÉS: 70 Quarts de Mareng du Nord, N.° 1 125 do. do. do. 2 150 do. do. bay St. George 1 150 do. do. do. 2 150 do. do. bay des Chaleurs. 90 do. de Morue verte, fraîche. Ces effets sont dernièrement reçus des pecheries et méritent l'attention des acheteurs.

AVIS. HAÏLE PALE, jaune et brune, de loup-marin, huile de morue, de baleine, huile d'olive pour lampes, et huile de blanc de baleine, thé, sucre, café, poivre, barley, farine d'avoine, savon, chandelles, empois, pierre bleu, tabac en turques, vitres, mastix, peinture blanche et de couleurs, huile de lin, crue et double bouillie, thé, vermouth, goudron, cloux de G et 30 et autres articles, &c. &c. &c. BUREAU et MALHERBE. —11 août, 1838.

AVIS. LES PERSONNES qui ont des réclamations contre M. FREDERICK GLACKMEYER sont averties de les présenter, sans délai, au soussigné, vis-à-vis M. THOUVENOT, Apo-thicaire. AVIS. UNE MAISON EN PIERRE, située en la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, de trente six pieds sur trente, avec mansardes bien finies...

AVIS. MAISON A LOUER. LA RIVIERE DES PRAIRIES LA PREMIERE MAISON contre l'Église, spacieuse ayant CINQ APPARTEMENTS et une bonne ÉCURIE. Pour les conditions qui sont LIBÉRALES s'adresser à la Propriétaire. Veuve JOSEPH LAGARDE. —St. Joseph 16 août 1838.

AVIS. UN JEUNE HOMME, d'une famille respectable de Montréal, désirerait se placer comme commis, dans un magasin, soit en ville, soit à la campagne, dans le Bas ou dans le Haut-Canada. Il possède les deux langues, surtout le français, et jouit d'une bonne réputation...

AVIS. MESSRS. Les Marchands et le public en général sont prévenus que l'on se charge à l'imprimerie du Temps, de l'impression de toutes sortes d'ouvrages, tels que cartes, adresses, affiches, billets, catalogues, factures, prix courans, relevés, tableaux statistiques, blancs de toutes sortes, et en somme de tout ce qui concerne la typographie, en français ou en anglais, à des conditions libérales...

LIBRAIRIE DE E. R. FABRE. Rue St. Vincent. LE SOUSSIGNÉ, très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu depuis QUINZE ANS de ses nombreux pratiques, a l'honneur de leur rappeler qu'il a toujours en main une COLLECTION Considérable de LIVRES FRANÇAIS, comprenant des Livres de PIÉTÉ, LITTÉRATURE, HISTOIRE, DROIT, &c.

UN GRAND Assortiment de GRAVURES, PAPIERS, LIVRES Blancs, &c. &c. Le tout à vendre à des prix EXTREMEMENT réduits. Le Soussigné a aussi l'honneur de prier celles qui lui sont endettées depuis longtemps de vouloir bien venir solder leurs COMPTES. E. R. FABRE. —Montréal 18 Juillet, 1838.

LEÇONS DE FRANÇAIS. N. MONSIEUR de cette ville, avantageusement connu par ses connaissances philologiques, se propose d'aller donner des LEÇONS DE FRANÇAIS à domicile. S'adresser au bureau de cette feuille. Montréal, 25 juillet 1838. —1. o.

DRAP FIN et COMMUN de couleur assortie, le contenu de 27 BALLES et CAISSES. JEAN BRUNEAU. 20 Juillet 1838. TOILE et ÉTOFFE du PAYS différents QUALITÉ. JEAN BRUNEAU. —25 Juillet 1838.

A VENDRE. PAR LES SOUSSIGNÉS: 70 Quarts de Mareng du Nord, N.° 1 125 do. do. do. 2 150 do. do. bay St. George 1 150 do. do. do. 2 150 do. do. bay des Chaleurs. 90 do. de Morue verte, fraîche. Ces effets sont dernièrement reçus des pecheries et méritent l'attention des acheteurs.

AVIS. HAÏLE PALE, jaune et brune, de loup-marin, huile de morue, de baleine, huile d'olive pour lampes, et huile de blanc de baleine, thé, sucre, café, poivre, barley, farine d'avoine, savon, chandelles, empois, pierre bleu, tabac en turques, vitres, mastix, peinture blanche et de couleurs, huile de lin, crue et double bouillie, thé, vermouth, goudron, cloux de G et 30 et autres articles, &c. &c. &c. BUREAU et MALHERBE. —11 août, 1838.

AVIS. LES PERSONNES qui ont des réclamations contre M. FREDERICK GLACKMEYER sont averties de les présenter, sans délai, au soussigné, vis-à-vis M. THOUVENOT, Apo-thicaire. AVIS. UNE MAISON EN PIERRE, située en la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, de trente six pieds sur trente, avec mansardes bien finies...

AVIS. MAISON A LOUER. LA RIVIERE DES PRAIRIES LA PREMIERE MAISON contre l'Église, spacieuse ayant CINQ APPARTEMENTS et une bonne ÉCURIE. Pour les conditions qui sont LIBÉRALES s'adresser à la Propriétaire. Veuve JOSEPH LAGARDE. —St. Joseph 16 août 1838.

AVIS. UN JEUNE HOMME, d'une famille respectable de Montréal, désirerait se placer comme commis, dans un magasin, soit en ville, soit à la campagne, dans le Bas ou dans le Haut-Canada. Il possède les deux langues, surtout le français, et jouit d'une bonne réputation...

AVIS. MESSRS. Les Marchands et le public en général sont prévenus que l'on se charge à l'imprimerie du Temps, de l'impression de toutes sortes d'ouvrages, tels que cartes, adresses, affiches, billets, catalogues, factures, prix courans, relevés, tableaux statistiques, blancs de toutes sortes, et en somme de tout ce qui concerne la typographie, en français ou en anglais, à des conditions libérales...

AUX MARCHANDS DES CAMPAGNES A VENDRE en GROS et en DÉTAIL par le soussigné, qui en aura constamment en magasin, les articles de consommation suivants: Esprit de la Jamaïque, Rum de Dénérara, Gin, Brandy, Vin de Port, Vin Rouge, vin Blanc, Shrub, Pepermint, Noyau, Brandy blanc, Whiskey, Vinaigre de Bordeaux, Gin d'Hollande en caisses, Thé, Café, Cassonade, SUCRE du PAYS, Indigo, Cannelle, Tabac en feuille, Tabac noir, Tabac filé, Chocolat, Empois, Pierre Bleue, Anisades, Cannelle, Clous de Girofle, &c. &c. &c.

S. GAUTHIER & CIE. Au coin du marche-Neuf et de la rue St. Paul. —Montréal 18 Juillet 1838. A vendre ou à louer. LES PROPRIETÉS ci-après désignées: L'avoire: DEUX TERRÉS dans la paroisse de St. Timothé près de l'Église sur lesquelles sont construites deux belles et bonnes MAISONS, HANGAR et autre dépendances. Une TERRE à St. Césaire de arpentées sur trente.

Un emplacement dans le village S. r. Césai Un do. A St. Athanasie près de l'Église. Trois do. dans le village de Terrebonne. Un do. sur le bassin de Chambly. Pour les conditions s'adresser au Soussigné. Jm. ROY. Montréal, 18 Juillet, 1838.

AVIS. Le soussigné ayant des engagements qu'il ne peut rencontrer, vit la gêne des affaires en ces temps malheureux, et comme pour y satisfaire il lui faudrait des poursuites qui entraineraient inévitablement la ruine d'un nombre d'honnêtes familles, prend la résolution pour répondre à ses désirs qui tendent à ne point faire souffrir ses créanciers, ni à égarer ses débiteurs, de mettre en vente sa propriété comme sous le nom d'HOTEL NELSON ou toute autre, même celle à laquelle il tient d'avantage. Un tiers du prix serait payé comptant, un tiers au bout de six mois et le reste à un crédit libéral. Un titre incontestable serait donné. JOSEPH ROY. Montréal, 18 Juillet 1838.

AVIS. Le soussigné étant chargé du greffe de l'Église de St. Antoine, Notaire, de cette ville, pendant son absence informe les citoyens de cette ville et les habitants des Campagnes, qui désireraient prendre communication d'aucun acte les concernant, pourront y avoir accès et en obtenir copies à lui; en son étude, (même étude de Cnevalier de Lorimier, Ecr.) petite rue St. Jacques, No. 7. G. H. CADEUX, Notaire. Montréal, 18 Juillet 1838.

A LOUER. Possession Immédiate. UN SUPERBE FERGERIE situé au haut du faubourg St. Antoine avec Maison et dépendances, &c. Ce Fergerie offre cette année beaucoup d'avantages à celui qui en sera le locataire, vu la grande quantité de pommes qu'il y aura. Pour les particularités on pourra s'adresser à G. H. CADEUX Ferger Notaire ou au soussigné. G. GERARD. Montréal, 18 Juillet 1838.

A VENDRE. UN EMPLACEMENT situé au village de LOXWELL, avec MAISON en pierre Étable, Hangar, Glacière, etc. Ce poste est des plus avantageux pour toute espèce de commerce. Un autre EMPLACEMENT situé au même lieu et adjoignant celui ci-dessus désigné, sans bâtisses. Pour plus amples informations il faut s'adresser sur les lieux à CHRISTOPHE PRÉFONTAINE. Montréal, 18 Juillet 1838.

A VENDRE. UN EMPLACEMENT situé en cette ville sur le niveau de la petite rue St. Jacques, tenant d'un côté à J. A. Labadie, Ecr. N. P., et avec une maison en pierre à deux étages, et d'autre côté, à la Société d'Histoire Naturelle, avec une Maison en pierre à deux étages, et autres Bâtimens dessus construits. 2. —Un autre Emplacement de figure irrégulière situé au faubourg St. Antoine; tenant devant à la grande Rue; derrière d'un côté à M. F. PAISCHAU, et d'autre côté partie à M. P. F. HEYEMAN et partie à la rue Craig, avec trois MAISONS dessus construites. Pour les Conditions qui seront libérales, s'adresser à Maître J. BELL, N. P. ou à la propriétaire, DAME CHEVALIER de LORIMIER, Faubourg St. Joseph. —Montréal 18 juillet 1838.

CONDITIONS DE CE JOURNAL. LE TEMPS se publie une fois par semaine, le MARDI; le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE ET DEMIE par année, outre les frais de Poste, payables d'avance. Ceux qui veulent discontinuer leur abonnement, sont obligés d'en donner avis au moins un mois avant leur date échu, et de PAYER leurs ARRÉRAGES, autrement ils seront considérés comme continuant un autre semestre. Les Lettres, Paquets, Argent, Correspondances, &c. doivent être adressés, francs de port, à l'Imprimeur, au Bureau du journal, No. 29, Rue Saint-Paul. PRIX DES ANNONCES. Six Lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d. et 7d. chaque suivante. Dix Lignes et au-dessous, première insertion 3s. 4d. et 10d. chaque suivante. Au-dessus de six Lignes, première insertion, 4d. par Ligne, et 1d. chaque suivante. Les avis non accompagnés d'ordres écrits seront insérés une fois pour simple insertion et ce qu'il soient contremandés et débités en conséquence. On traite de gré-à-gré pour les avis de moins d'un certain étendue, qui doivent être publiés plus de six Mois.

AVIS. Le soussigné ayant des engagements qu'il ne peut rencontrer, vit la gêne des affaires en ces temps malheureux, et comme pour y satisfaire il lui faudrait des poursuites qui entraineraient inévitablement la ruine d'un nombre d'honnêtes familles, prend la résolution pour répondre à ses désirs qui tendent à ne point faire souffrir ses créanciers, ni à égarer ses débiteurs, de mettre en vente sa propriété comme sous le nom d'HOTEL NELSON ou toute autre, même celle à laquelle il tient d'avantage. Un tiers du prix serait payé comptant, un tiers au bout de six mois et le reste à un crédit libéral. Un titre incontestable serait donné. JOSEPH ROY. Montréal, 18 Juillet 1838.